



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 AVRIL 2015

PLUS DE 500 EPARGNANTS, ET 3 000 000 EUROS COLLECTÉS, LE LIVRET D'ÉPARGNE « TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE » RENCONTRE UN VIF SUCCÈS

Lancé il y a un peu plus de 2 mois, le livret d'épargne Troisième révolution industrielle continue de séduire les épargnants puisqu'à ce jour, plus de 3 000 000 euros ont été collectés et plus de 500 livrets ouverts !

Ce produit d'épargne unique en France remporte un très grand succès, preuve que les habitants du Nord-Pas de Calais (et d'ailleurs) souhaitent s'impliquer dans cette nouvelle économie plus responsable grâce à une épargne innovante.

Quelques chiffres :

- 50% des épargnants sont des actifs qui ont placé 2000€ en moyenne
- 20% des épargnants ont moins de 28 ans et placent 1250€ en moyenne
- 2/3 des livrets sont ouverts par des habitants de la région et 1/3 des livrets sont ouverts hors région, dans 50 départements
- 50% de l'épargne totale provient de personnes morales (associations...)

« Voir déjà 500 épargnants citoyens s'engager dans cette belle aventure nordiste, au côté de plus d'une trentaine de structures associatives, indiquer par ce geste leur envie de voir naître une nouvelle économie plus humaine, militer pour y participer concrètement est plus qu'une récompense dans le pari de la nouveauté de ce livret co-construit avec le Nord Pas De Calais ! C'est un formidable moteur d'énergie renouvelable qui nous pousse tous à agir encore plus ! » souligne Jérôme Henry, Crédit Coopératif, co-créateur du livret d'épargne Troisième révolution industrielle.

UN PRODUIT D'ÉPARGNE INNOVANT

Rémunéré à 1,75% pour les premiers 1 500 €, puis au taux de 0,8 % avec un plafond des dépôts à 100 000 €, ce livret est disponible dans les agences du Crédit Coopératif, ou via le site <http://www.credit-cooperatif.coop/>.

L'épargne placée sur ce livret permet au Crédit Coopératif d'accorder des prêts dans des conditions avantageuses à des entreprises porteuses de projets liés à la Troisième révolution industrielle dans le Nord-Pas-de-Calais. Ces initiatives locales sont par exemple dédiées à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables ou encore à l'économie circulaire.

L'idée de faire appel à l'épargne et d'associer les habitants au financement de ces projets a été lancée par Philippe Vasseur, président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Nord de France, en octobre 2013, lors de la présentation du Master plan en présence de Jeremy Rifkin.

Afin de garantir la traçabilité de l'utilisation de l'épargne et donner de la visibilité sur la nature des projets financés, le Crédit Coopératif et la CCI de région Nord de France éditeront chaque année un document et organiseront des rencontres entre les épargnants et les entreprises financées dans le cadre de ce livret.



[@NPdCla3emeRI](https://twitter.com/NPdCla3emeRI)



www.facebook.com/NPdCla3emeRI

INFORMATIONS PRATIQUES

Où souscrire ?

Dans toutes les agences du Crédit Coopératif en France
et via le site www.credit-cooperatif.coop

À quel taux ?

1,75% jusqu'à 1 500€ puis 0,8% jusqu'à 100 000€.

Pour qui ?

Toute personne physique ou représentant d'une personne morale
sans obligation d'ouvrir un compte courant associé.

Contacts presse CCI de région Nord de France

Michèle BUINET BONALY
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
03 20 63 79 53
m.buinet@norddefrance.cci.fr

Contact presse Crédit Coopératif

Tiara DE CERVAL
RESPONSABLE PRESSE
01 47 24 83 47
tiara.de-cerval@credit-cooperatif.coop